

LE BUDGET

➤ Dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales afférentes à la Bibliothèque s'élèvent à **19 386 704 €**, dont 18 335 158 € mandatés sur budget municipal et 1 051 546 € sur le budget de l'Etat (traitements de 12 conservateurs d'Etat). Sur les dépenses relevant du budget municipal, les principaux postes de dépense sont :

- les dépenses de personnel : 15 295 334 €
- les dépenses d'acquisition de documents (incluant les abonnements) : 1 724 080 €, en augmentation de 20,7 % par rapport à 2006
- Les dépenses relevant du programme culturel : 327 382 €

A ces dépenses générales, il convient d'ajouter pour la maintenance technique et les fluides, la part affectée aux bibliothèques d'arrondissement lorsqu'elles occupent une partie d'un bâtiment géré par la DGB (c'est-à-dire toutes sauf les médiathèques de Vaise et du Bachut). La mise en œuvre de la nouvelle nomenclature budgétaire n'associant pas pour toutes les dépenses le code de la bibliothèque comme service bénéficiaire, les extractions restent périlleuses.

➤ Recettes de fonctionnement

Les recettes sont de deux ordres :

- **recettes perçues par la bibliothèque** à plusieurs titres (abonnements, remboursements de livres perdus, amendes pour retards, impressions, fournitures de documents de substitution,...) : elles s'élèvent à **867 115,25 €** (en augmentation de 9 % sur 2006). Parmi ces recettes, les droits d'inscription en particulier s'élèvent à la somme de 654 382 € (contre 563 025,65 € en 2006 et 443 642 € en 2005) : en deux ans, la hausse des recettes d'inscription atteint 50 %.
- **recettes issues de subventions** soit réglementaires (DGD) soit sur projets (acquisitions exceptionnelles, mission de pôle associé à la BnF, mission de dépôt légal en région...) : leur total s'élève à **454 328,50 €**.

➤ Investissement

Les principales dépenses d'investissement intervenues pour la bibliothèque concernent :

- les dépenses de construction de nouveaux équipements : **4 839 015 €**
- des dépenses de mobilier : **423 676 €** (en forte baisse par rapport à 2006, 822 740 €) ;
- des dépenses d'acquisitions patrimoniales et de constitution initiale des collections des nouveaux équipements : **556 265 €**.
- les dépenses d'acquisitions informatiques, importantes, sont gérées par la DSIT. Les modalités de fonctionnement de cette dernière ne lui permettent pas toujours l'identification précise et le coût des matériels destinés à la Bibliothèque ;

L'essentiel des investissements porte bien sûr sur la construction, l'équipement et la constitution des collections des nouveaux équipements (Médiathèque du Bachut et bibliothèque du Point du Jour, et 1^{ère} tranche de Jean Macé).

Parallèlement, les recettes (20 300 €) sont une aide aux acquisitions patrimoniales de la part du FRAB.

N.B. : les données relevées ci-dessus sont des données comptables. Les dépenses signalées pour les acquisitions courantes (p. 19) et patrimoniales (p. 25) ne correspondent pas à ces données, mais à l'intégration de données comptables dans le système de gestion bibliothéconomique au moment de l'inventaire des documents reçus, les factures elles-mêmes suivant un circuit comptable très différent.

BUDGET 2007								
	GLOBAL fonction 321				GERE PAR LA BIBLIOTHEQUE			
	fonctionnement		investissement		fonctionnement		investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Budget	17 636 085	2 017 990	10 356 038	0	3 870 325	1 535 880	2 252 172	0
Mandaté	18 335 158	2 201 049	6 080 988	43 191	3 695 142	1 326 546	1 387 544	20 300
Compte administratif								

SUBVENTIONS :

FONCTIONNEMENT			
Objet	ETAT	REGION	AUTRES
DGD	218 448,50		
BNF – dépôt légal			81 000
BNF – pôle associé			30 000
CNL – Part Dieu	39 000		
CNL – bib 4 ^e	7 840		
CNL – Bachut	30 040		
DRAC – numérisation manuscrits mérovingiens	48 000		
<i>Total partiel</i>	124 880		111 000
Total général avec DGD	454 328,50		
INVESTISSEMENT			
	ETAT	REGION	AUTRES
DRAC – FRAB- ouvrages Nostradamus	20 300		
Total général	20 300		

Investissement : y compris investissement documents et travaux de construction aménagement (hors gestion directe du budget bibliothèque, seul pris en compte dans le compte administratif). NB : il existe des inconnues dans notre information sur les budgets non gérés directement par la BmL, notamment l'investissement DSIT, ...

Prise en charge par l'Etat des traitements des conservateurs d'Etat : 1 051 546 € (DRAC)